

INTERMÉDIATION LOCATIVE

« LOUEZ SOLIDAIRE » ET « SOLIBAIL »

PÔLE HABITATS

Des dispositifs solidaires d'accompagnement
vers le logement durable.



L'intermédiation locative, qui regroupe « Louez solidaire » à Paris et « Solibail » en région parisienne, permet à Aurore de mettre à disposition, pendant une période de 18 mois maximum, des logements à des ménages majoritairement issus des dispositifs hôteliers d'urgence.

L'association signe un contrat de location avec des propriétaires privés pour une durée de 3 à 6 ans (reconductibles), offrant ainsi une protection contre les risques d'impayés locatifs et garantissant un suivi dans l'entretien du logement. L'association est donc locataire en titre et met le logement à disposition sous forme de convention d'hébergement à titre provisoire.

En complément de l'offre d'hébergement, Aurore met en œuvre auprès des ménages un Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL) conduisant vers une autonomie suffisante pour accéder par la suite à un logement de droit commun. Cet accompagnement est réalisé par une équipe de travailleurs sociaux qualifiés. Il comporte plusieurs actions socio-éducatives qui favorisent :

- une aide à habiter son logement (intégration dans le logement, l'immeuble et le quartier).
- une aide aux démarches administratives.
- un accompagnement spécifique visant à une maîtrise budgétaire.
- un accompagnement logistique et technique dans le logement.
- une approche sur le respect des droits et des devoirs de chacun.

MODALITÉS D'ADMISSION

LOUEZ SOLIDAIRE :

- Etre identifié par la DASES et la DLH.
- Etre inscrit comme demandeur de logement social.
- Remplir les conditions objectives de recevabilité d'une demande d'accès à un logement social.
- Prétendre à des ressources régulières et suffisantes pour pouvoir honorer les charges liées au logement et assurer la gestion de la vie quotidienne.

SOLIBAIL :

- Etre identifié par les SIAO comme relevant d'un dispositif de logement intermédiaire (situation régulière, présence de ressources, capacités à se projeter dans un logement autonome).
- Avoir les capacités d'une autonomie nécessaire à un accompagnement dans le diffus.



QUELQUES CHIFFRES :

- Au 31 décembre 2016, Aurore gérait **434 logements** dans le cadre de « Solibail » dans les départements 92, 93, 94 et 95 et **193 dans le cadre de « Louez Solidaire »** à Paris.
- En 2016, **518 ménages** et plus de **1 000 enfants** ont été hébergés dans le dispositif « Solibail ».
- **240 ménages** adultes et plus de **400 enfants** ont été hébergés dans le cadre de « Louez Solidaire ».
- **111 ménages** du dispositif Solibail et **58** du dispositif Louez Solidaire ont été relogés en 2016.

PARTENAIRES ET FINANCEURS

NOS FINANCEURS :

LOUEZ SOLIDAIRE : FINANCEMENT DASES

SOLIBAIL : FINANCEMENT DRIHL ILE DE FRANCE

NOS PARTENAIRES :

LOUEZ SOLIDAIRE : La Direction du Logement et de l'Habitat, le Conseil Général de Paris, des propriétaires privés, les SSDP et CASVP, les acteurs sociaux et médico-sociaux locaux, l'association Aurore dans ses divers champs de compétences, les bailleurs sociaux.

SOLIBAIL : LA DRIHL Ile-de-France, le GIP habitats et Interventions Sociales, les SIAO, les SOLIHA, les propriétaires privés, les services sociaux de secteurs, l'association Aurore dans ses divers champs de compétences, les bailleurs sociaux.





« LOUEZ SOLIDAIRE » ET « SOLIBAIL »

Pôle Habitats

14 rue de la Beaune – 93100 Montreuil

Tél : 01 73 00 71 60


Aurore
ASSOCIATION

L'ASSOCIATION

Créée en 1871, l'association Aurore accueille et accompagne vers l'autonomie chaque année plus de 30 000 personnes en situation de précarité ou d'exclusion, via l'hébergement, les soins et l'insertion professionnelle.

Reconnue d'utilité publique depuis 1875, Aurore s'appuie sur son expérience pour proposer et expérimenter des formes innovantes de prise en charge, qui s'adaptent à l'évolution des phénomènes de précarité et d'exclusion.

Aurore Association : 34, boulevard de Sébastopol - 75004 Paris
Téléphone : 01 73 00 02 30

LE PÔLE

Le pôle Habitats se caractérise par ses différentes formes d'habitats accompagnés destinés à des publics qui rencontrent des problématiques sociales et médico-sociales diversifiées. Nous hébergeons, nous logeons, nous accueillons, nous répondons à un besoin de mise à l'abri.

Le pôle Habitats : 14, de la Beaune - 93100 Montreuil
Téléphone : 01 73 00 71 60